SOLUTION COLLECT

Gestion des paramétrages de la boutique

Manuel d'utilisation du Back Office

Sommaire

1. BIENVENUE DANS LE BACK OFFICE EXPERT	3
2. PARAMÉTRAGE DE VOTRE COMPTE UTILISATEUR	4
3. PARAMÉTRAGE DE LA SOCIÉTÉ	6
3.1. Modification des informations de la société	7
3.2. Gestion des paramètres d'abonnement	7
3.3. Superviser l'enrôlement 3-D Secure des contrats de la société	8
3.4. Superviser l'enrôlement aux programmes de tokénisation réseau	8
4. PARAMÉTRAGE DE LA BOUTIQUE	9
4.1. Gérer les clés de la boutique	9
4.2. Paramétrer le libellé de la boutique	10
4.3. Paramétrer l'URL de la boutique	10
4.4. Modifier l'adresse e-mail du gestionnaire de la boutique	11
4.5. Paramétrer le délai de remise en banque par défaut	11
4.6. Paramétrer le mode de validation par défaut	11
4.7. Paramétrer les détails d'un lien de paiement	12
4.8. Paramétrer le nombre de tentatives supplémentaires	13
4.9. Paramétrer l'affichage de la devise en contre-valeur	13
4.10. Paramétrer l'activation du CAPTCHA sur la page de paiement	14
5. PERSONNALISER LE LOGO ET L'ICÔNE FAVORITE DE LA BOUTIQUE	15
5.1. Affichage du logo de la boutique	15
5.2. Caractéristiques	15
5.3. Accéder à la personnalisation du logo	15
5.4. Intégrer le logo de la boutique sur les e-mails et sur les pages de paiement	16
6. LE CENTRE DE COMMUNICATION CLIENT	17
7 DASCULLEMENT ENTRE SOCIÉTÉS DEPUIS LE DACK OFFICE EVRERT	10

1. BIENVENUE DANS LE BACK OFFICE EXPERT

Vous venez de recevoir vos informations de connexion au Back Office, nous vous souhaitons le bienvenue.

Le Back Office Expert vous permet de suivre et gérer en temps réel les différentes transactions liées à votre compte.

Vous pouvez aussi, selon vos droits, paramétrer les règles de gestion de votre boutique, gérer vos utilisateurs, gérer vos contrats, gérer vos modules de lutte contre la fraude, envoyer des ordres de paiement, faire du paiement manuel (MO/TO), etc.

Pour accéder à la page de gestion de votre Back Office, vous devez vous identifier avec votre login et mot de passe reçus par e-mail et suivre les consignes de connexion.

Une FAQ est à votre disposition en cas de besoin.

Votre Back Office Expert contient les menus suivants :

Gestion

Il donne accès aux:

- Transactions. Voir: Manuel d'utilisation.
- Ordres de paiement. Voir : Manuel d'utilisation.
- Abonnements et alias. Voir: Manuel d'utilisation.
- Formulaire de collecte de données. Voir : Manuel d'utilisation.

Pour plus d'informations, consultez la documentation correspondante.

Paramétrage

Il permet à l'utilisateur habilité d'accéder aux pages de gestion :

- De la société (voir ci-après).
- De la boutique (voir ci-après).
- Des risques de fraude sur la boutique. Voir : Manuel d'utilisation.
- Des règles de notifications sur la boutique. Voir : Manuel d'utilisation.
- De la personnalisation avancée sur la boutique. Voir : Manuel d'utilisation.

Pour plus d'informations, consultez la documentation correspondante.

Aide

Ce menu donne accès à la documentation sur les offres existantes, mais aussi à la FAQ et au formulaire de contact pour adresser une demande à l'assistance.

2. PARAMÉTRAGE DE VOTRE COMPTE UTILISATEUR

Votre compte utilisateur est accessible depuis le Back Office Expert :



Vous pouvez modifier des informations personnelles, changer des préférences dans votre compte ou changer votre mot de passe.

Pour modifier des informations personnelles et/ou changer des préférences dans votre compte :

- 1. Cliquez sur votre nom de connexion pour afficher le menu.
- 2. Cliquez ensuite sur Mon compte.

La fenêtre de modification du compte s'affiche.

- 3. Modifiez les informations souhaitées.
 - Dans la rubrique Mes informations vous pouvez modifier :
 - votre identifiant (si vous être habilité)
 - votre civilité
 - vos prénom et nom
 - votre adresse e-mail
 - votre numéro de téléphone mobile

Vous pouvez ajouter jusqu'à 3 numéros de téléphone.

- Dans la rubrique Mes préférences vous pouvez modifier :
 - la langue d'affichage des informations de votre Back Office Expert



- le fuseau horaire sur lequel se basent les échanges et les notifications
- votre page d'accueil si vous être habilité
- 4. Cliquez sur Sauvegarder pour prendre en compte les modifications.

Pour changer votre mot de passe :

- 1. Cliquez sur votre Nom de connexion pour afficher le menu.
- 2. Cliquez ensuite sur Changer de mot de passe.

La fenêtre de changement de mot de passe s'affiche.

- 3. Saisissez votre mot de passe actuel.
- **4.** Saisissez puis confirmer votre nouveau mot de passe.
- **5.** Cliquez sur **Valider**.

La plateforme envoie une notification e-mail à l'adresse renseignée pour confirmer le changement de mot de passe.

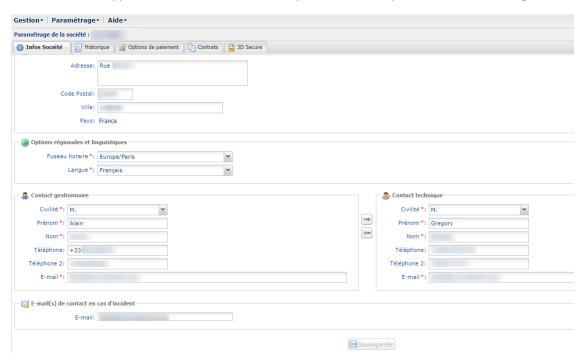


Pour réinitialiser un mot de passe, vous devez cliquer sur le lien **Mot de passe oublié ou compte bloqué** accessible sur la page de connexion au Back Office Expert. La procédure détaillée est décrite dans la FAQ.

3. PARAMÉTRAGE DE LA SOCIÉTÉ

Les informations liées à votre société sont renseignées par défaut lors de l'ouverture de votre compte. Vous pouvez modifier certaines de ces informations.

D'autres informations supplémentaires sont accessibles et paramétrables depuis le menu Paramétrage > Société :



Un utilisateur habilité peut réaliser certains paramétrages applicables à l'ensemble des boutiques de la société.

Par exemple, il est possible de :

- modifier certaines données de la société (adresse, contacts, etc.)
- paramétrer une ou plusieurs boutiques de la société
- gérer les utilisateurs de la boutique. Voir : Manuel d'utilisation
- gérer l'utilisation du compte SMS de la société. Voir : FAQ ;
- paramétrer les échéances dans le cadre d'un abonnement dans une boutique de la société
- configurer les options de paiement dans les cas de paiement en plusieurs fois
- gérer les contrats ou en créer de nouveaux
- consulter l'état d'enrôlement 3-D Secure ou d'autres moyens d'authentification
- consulter l'état d'enrôlement aux programmes de tokénisation réseau

3.1. Modification des informations de la société

Certaines informations renseignées lors de la création de la société peuvent être modifiées par un utilisateur habilité. Pour modifier des informations :

- 1. Ouvrez le menu Paramétrage > Société > onglet Infos Société.
- 2. Modifiez les champs de la rubrique Coordonnées de la société, si vous souhaitez mettre à jour l'adresse de la société
- 3. Modifiez les champs de la rubrique Options régionales et linguistiques, si vous souhaitez :
 - changer le Fuseau horaire ;
 - Le fuseau horaire est sélectionné par défaut et basé sur le domaine. Il sert de référence lors des échanges (notifications, e-mails, date et heure des transactions de la boutique, etc.).
 - changer la Langue de la société.
- **4.** Modifiez les champs de la rubrique **Contact gestionnaire** et/ou du **Contact technique**, si vous souhaitez mettre à jour les coordonnées existantes.

Vous pouvez même les échanger d'un côté comme de l'autre en vous servant des flèches (= et =)

- 5. Modifiez ou ajoutez un ou des E-mail(s) de contact en cas d'incident si vous le souhaitez.
 - Il est possible d'inscrire plusieurs adresses e-mails en les séparant d'un point-virgule.
- **6.** Cliquez sur le bouton **Sauvegarder** pour prendre en compte une modification.



Le pays de domiciliation, la raison sociale ainsi que le SIRET (Système d'Identification du Répertoire des Etablissements) de la société ne sont pas modifiables depuis le Back Office Expert.

3.2. Gestion des paramètres d'abonnement

Il est possible de paramétrer certaines règles communes à l'ensemble des abonnements des boutiques de la société. Un paramétrage par défaut est recommandé mais vous pouvez modifier les valeurs si vous le souhaitez :

1. Ouvrez le menu Paramétrage > Société > Abonnement, alias et wallet.



2. Modifiez le champ **Délai d'alerte pour les moyens de paiement proches de la date d'expiration** si vous souhaitez définir un autre délai.

Le délai d'alerte se définit en nombre de mois avec une valeur minimale d'un mois.

- **3.** Modifiez le champ **Délai d'alerte pour les abonnements proches d'une échéance** si vous souhaitez augmenter ou diminuer le délai.
- 4. Modifiez le champ Nombre maximum d'échéances affichées dans l'échéancier si vous le souhaitez.
- **5.** Cliquez sur le bouton **Sauvegarder** pour prendre en compte les modifications.

3.3. Superviser l'enrôlement 3-D Secure des contrats de la société

L'onglet Authentification permet de superviser l'enrôlement des contrats de la société.

Il est accessible via le menu **Gestion** > **Sociétés** > onglet **Authentification**.

Cette page sert à consulter l'état d'enrôlement 3-D Secure selon la banque associée au contrat du marchand.

Toute demande de désactivation doit être autorisée par votre banque ou votre acquéreur.

Pour plus d'informations sur le 3-D Secure, voir : Guide 3D Secure.

3.4. Superviser l'enrôlement aux programmes de tokénisation réseau

L'onglet **Tokénisation réseau** permet de connaître l'état d'enrôlement aux programmes de tokénisation réseau.

Il est accessible via le menu **Gestion > Sociétés >** onglet **Tokénisation réseau**.

La tokénisation réseau est une règle introduite par les réseaux de cartes Visa et Mastercard.

La tokénisation est utilisée dans les cas suivants :

- Paiement par alias;
 - Ce cas d'utilisation concerne également le paiement par abonnement et le paiement par échange de fichiers.
- Paiement en plusieurs fois (N fois);
- Paiement à l'expédition.

Le principe est simple :

- À la fin d'un paiement, la plateforme de paiement crée l'alias et soumet une demande de tokénisation au réseau de la carte en transmettant les données de la carte. L'alias reste valide indépendamment du processus de la tokénisation réseau.
- Le réseau de la carte crée le token réseau. Il le communique ensuite à la plateforme de paiement qui l'enregistre.
 Cette étape de tokénisation réseau est entièrement gérée par la plateforme de paiement. Le marchand n'a aucune modification technique à faire.

Pour plus d'informations, voir : Guide Tokénisation réseau.

4. PARAMÉTRAGE DE LA BOUTIQUE

Lors de la création de la boutique, le Back Office Expert est initialisé avec des réglages par défaut.

Le Back Office Expert propose un grand nombre de paramètres modifiables par le marchand.

Par exemple:

- la configuration des journaux de transactions ;
- la configuration des règles de notification;
- la personnalisation des pages de paiement ;
- la configuration des règles anti-fraude ;
- le configuration du formulaire de collecte de données.

Vous pouvez consulter ces manuels sur le site documentaire.

Dans ce document, seuls les paramétrages de base sont décrits.

4.1. Gérer les clés de la boutique

Les clés sont disponibles sur la boutique. Elles permettent de sécuriser les échanges de données entre la plateforme de paiement et votre serveur marchand. Chaque boutique a ses propres clés et pour chaque mode d'intégration :

Clés des API Formulaire en mode redirection :

Les clés sont accessibles depuis le menu Paramétrage > Boutique > Onglet Clés.



Dans les phases de test, vous disposez d'une clé de test généré par défaut. Cliquez sur **Regénérer une clé de test** en cas de besoin.

Pour passer en production, vous devez d'abord réaliser un certain nombre de test.

A la suite de ces tests, le bouton Générer une clé de production apparaît pour vous permettre d'obtenir la clé.

Voir l'article "Comment passer ma boutique en mode production?" du centre d'aide.

Clés des API REST et formulaires en mode embarqué :

Les clés sont accessibles depuis le menu Paramétrage > Boutique > Onglet Clés d'API REST.



Pour chaque usage, il y a une clé de TEST et une clé pour de Production .

Les clés (appelés "mot de passe") sont utilisées pour les appels aux Web Services REST.

La clé publique est utilisée pour construire un formulaire de paiement dans le navigateur du client.

La clé HMAC-SHA-256 sert à vérifier l'authenticité des données renvoyées lors du retour du formulaire de paiement dans le navigateur.

A la suite de vos phases de tests, le bouton **API REST: Générer un nouveau mot de passe de production** permettre d'obtenir la clé de production.

Voir : "Etape 2 : S'autentifier ?" du guide du formulaire embarqué.

4.2. Paramétrer le libellé de la boutique

Pour configurer le libellé de la boutique:

- 1. Ouvrez le menu Paramétrage > Boutique.
- 2. Si vous avez plusieurs boutiques, cliquez sur le nom de la boutique sur laquelle la configuration doit être modifiée.
- 3. Sélectionnez l'onglet Configuration.
- 4. Renseignez le nouveau libellé de la boutique.
- 5. Cliquez sur le bouton Sauvegarder.

4.3. Paramétrer l'URL de la boutique

Pour configurer l'URL de la boutique:

- 1. Ouvrez le menu Paramétrage > Boutique.
- 2. Si vous avez plusieurs boutiques, cliquez sur le nom de la boutique sur laquelle la configuration doit être modifiée.
- 3. Sélectionnez l'onglet Configuration.
- 4. Modifiez l'URL de la boutique.
- **5.** Cliquez sur le bouton **Sauvegarder**.

4.4. Modifier l'adresse e-mail du gestionnaire de la boutique

L'adresse e-mail du gestionnaire de la boutique est souvent renseigné au moment de la création de la boutique.

Pour modifier l'adresse e-mail du gestionnaire de la boutique :

- 1. Ouvrez le menu Paramétrage > Boutique.
- 2. Si vous avez plusieurs boutiques, cliquez sur le nom de la boutique sur laquelle la configuration doit être modifiée.
- 3. Sélectionnez l'onglet Configuration.
- 4. Modifiez le champ E-mail gestionnaire.
- **5.** Cliquez sur le bouton **Sauvegarder**.

4.5. Paramétrer le délai de remise en banque par défaut

Le marchand a la possibilité de choisir le délai de rétention des paiements avant la remise en banque.

Le jour de remise de la transaction est défini par la date de réalisation de la transaction à laquelle est ajouté le délai de remise en banque défini par le marchand.

Le délai de remise en banque peut être personnalisé :

- transaction par transaction, via les paramètres transmis dans la requête de paiement ;
- après enregistrement du paiement à l'aide de l'opération "Modifier la transaction".

Le délai de remise par défaut n'est pas pris en compte lors de la saisie d'un paiement manuel. Le marchand doit impérativement saisir la date de remise.

Pour configurer le délai de remise par défaut :

- 1. Ouvrez le menu Paramétrage > Boutique.
- 2. Si vous avez plusieurs boutiques, cliquez sur le nom de la boutique sur laquelle la configuration doit être modifiée.
- 3. Sélectionnez l'onglet Configuration.
- 4. Modifiez la rubrique Délai de remise (en jours) comme souhaité.
- 5. Cliquez sur le bouton Sauvegarder.

4.6. Paramétrer le mode de validation par défaut

Le marchand a la possibilité de confirmer la remise des transactions de façon manuelle ou automatique.

Tant que la transaction n'est pas remise en banque, le marchand peut changer la date de remise d'une transaction par l'intermédiaire de l'opération "Modifier la transaction" (manuellement ou automatiquement via les Web Services).

L'envoi en remise est effectué automatiquement par le serveur de paiement dans le cas d'une validation automatique, sinon, chaque transaction doit être validée manuellement à l'aide de l'opération "Valider la transaction" (ou automatiquement via les Web Services).

Même si elle n'est pas validée avant la date de remise prévue, la transaction restera dans l'état À valider jusqu'à expiration de l'autorisation (par défaut 7 jours pour CB, Visa et Mastercard).

Dans l'intervalle vous pourrez donc toujours la valider et/ou la modifier, même si la date de remise initiale est dépassée.

Ce paramétrage peut avoir des impacts sur les paiements différés.

Cas des paiement différés

La durée de validité d'une transaction est définie dans un paramètre de votre formulaire.

Lorsque la durée de validité de la transaction est supérieure à la durée de validité de l'autorisation, la plateforme de paiement réalise une demande de renseignement pour valider le numéro de la carte.

- Dans le cas d'une validation automatique, la demande d'autorisation est réalisée automatiquement 1 jour avant la fin de validité de la transaction.
- Dans le cas d'une validation manuelle, la demande d'autorisation est déclenchée au moment de la validation de la transaction. Si vous ne validez pas la transaction avant la date de remise demandée, la transaction expire.

Le mode de validation peut être personnalisé transaction par transaction, via les paramètres transmis dans la requête de paiement.

Le mode de validation par défaut n'est pas pris en compte lors de la saisie d'un paiement manuel. Le marchand doit impérativement saisir mode de validation.

Pour configurer le mode de validation par défaut :

- 1. Ouvrez le menu Paramétrage > Boutique.
- 2. Si vous avez plusieurs boutiques, cliquez sur le nom de la boutique sur laquelle la configuration doit être modifiée.
- **3.** Sélectionnez l'onglet **Configuration**.
- 4. Sélectionnez le Mode de validation souhaité dans la liste déroulante.
- 5. Cliquez sur le bouton Sauvegarder.

4.7. Paramétrer les détails d'un lien de paiement

Dans cette rubrique, vous pouvez :

- indiquer une durée de validité par défaut d'un lien de paiement,
- rendre obligatoire la Référence de la commande.

Pour effectuer ce(s) paramétrage(s):

- 1. Connectez-vous à votre Back Office.
- 2. Cliquez sur Autres actions et connectez-vous à votre Back Office expert.
- **3.** Ouvrez le menu **Paramétrage** > **Boutique** puis sélectionnez la boutique pour laquelle la configuration doit être modifiée.
- **4.** Sélectionnez l'onglet **Configuration**.
- 5. Si besoin, modifiez la rubrique Durée de validité par défaut d'un ordre de paiement (en jours) comme souhaité.
- **6.** Si besoin, cochez la case **Saisie obligatoire de la référence commande**pour rendre la référence de la commande obligatoire pour les créations manuelles depuis le Back Office Expert et sur l'application mobile.
- 7. Cliquez sur Sauvegarder.

A noter que:

- Lors de la création d'un lien de paiement, le marchand a la possibilité de positionner une date de fin de validité, transaction par transaction.
- Tant que le lien de paiement n'est pas finalisé (c'est à dire réglé par l'acheteur), le marchand a la possibilité de modifier sa durée de validité par l'intermédiaire de la fonction "Modifier la date de validité de l'ordre" du Back Office Expert ou automatiquement via l'utilisation de la fonction Web Service PaymentOrder/Update.

4.8. Paramétrer le nombre de tentatives supplémentaires

Lors du refus d'un paiement, vous avez la possibilité de proposer à l'acheteur de retenter avec un autre moyen de paiement ou de saisir à nouveau ses données en cas d'erreur de saisie.

Pour configurer le nombre de tentatives supplémentaires :

- 1. Ouvrez le menu Paramétrage > Boutique.
- 2. Si vous avez plusieurs boutiques, cliquez sur le nom de la boutique sur laquelle la configuration doit être modifiée.
- **3.** Sélectionnez l'onglet **Configuration**.
- **4.** Dans l'encadré **API formulaire en redirection**, renseignez le nombre de tentatives supplémentaires autorisées en cas de refus de paiement.
- **5.** Si vous le souhaitez, vous pouvez activer l'envoi d'une notification de fin de paiement (IPN) à chaque tentative refusée, en cochant la case **URL de notification sur tentative refusée**.



Si vous cochez la case, vous recevrez un appel sur votre URL de notification à la fin du paiement à chaque tentative.

Cependant si l'acheteur abandonne vous ne serez pas notifié.

Il est recommandé d'activer et de configurer la règle URL de notification sur annulation.

6. Cliquez sur **Sauvegarder**.





- si le paiement est un paiement en plusieurs fois ;
- si le moyen de paiement ne supporte pas les tentatives de paiement supplémentaires.

Consultez la documentation d'intégration du moyen de paiement concerné pour plus de détails.

4.9. Paramétrer l'affichage de la devise en contre-valeur

L'affichage de la contre-valeur est nécessaire si vous utilisez le service de conversion de devise de la plateforme de paiement.

Vous pouvez activer ou désactiver l'**Affichage de la contre-valeur** lors des paiements avec conversion de devises dans la boutique.

Par défaut, l'affichage de la contre-valeur est activé.

Le paiement en devises avec conversion permet aux marchands de présenter des catalogues de prix dans différentes devises, mais sans avoir à gérer de comptabilité dans d'autres devises que celle de leur contrat.

Lorsque la plateforme reçoit le montant dans une devise non gérée par vos contrats, elle fait une conversion vers la devise de la société, basée sur le taux de change, fourni quotidiennement par Visa.

L'acheteur est informé du cours indicatif au moment du paiement, mais ne sait pas réellement le montant final de la transaction.

En effet, la remise en banque ne se fait pas forcément le jour de l'autorisation et le cours peut donc varier entre la date d'autorisation et la date de remise.

C'est pourquoi la contre-valeur affichée lors du paiement est donnée à titre indicatif.

Pour configurer l'affichage de la contre-valeur :

- 1. Ouvrez le menu Paramétrage > Boutique.
- 2. Si vous avez plusieurs boutiques, cliquez sur le nom de la boutique sur laquelle la configuration doit être modifiée.
- 3. Sélectionnez l'onglet Configuration.
- 4. Si vous le souhaitez, vous pouvez cocher ou décocher la case Affichage de la contre-valeur.
- 5. Cliquez sur le bouton Sauvegarder.

4.10. Paramétrer l'activation du CAPTCHA sur la page de paiement

Afin de sécuriser davantage la page de paiement, vous avez la possibilité d'activer l'affichage d'un CAPTCHA.

Le CAPTCHA est un test informatique permettant de différencier une action réalisée par un utilisateur humain d'un robot. La vérification est automatique, sans interaction visuelle, et le CAPTCHA s'affiche dans le parcours d'achat uniquement si un comportement suspect est détecté.

Pour activer le CAPTCHA:

- 1. Ouvrez le menu Paramétrage > Boutique.
- 2. Si vous avez plusieurs boutiques, cliquez sur le nom de la boutique sur laquelle la configuration doit être modifiée.
- 3. Sélectionnez l'onglet Configuration.
- Dans l'encadré API formulaire en redirection, cochez la case Activation du captcha sur la page de paiement par carte.
- 5. Cliquez sur Sauvegarder.



Si la case **Activation du captcha sur la page de paiement par carte** n'apparait pas dans l'encadré **API formulaire en redirection**, contactez l'administration des ventes pour vérifier que l'option a bien été activée dans l'offre de votre boutique.

5. PERSONNALISER LE LOGO ET L'ICÔNE FAVORITE DE LA BOUTIQUE

Pour ajouter votre logo ou personnaliser l'icône favorite de votre boutique, sélectionnez l'onglet Logo.

5.1. Affichage du logo de la boutique

Le logo de la boutique apparait :

- sur tous les e-mails configurés dans les règles de notification;
- sur les pages de paiement.

5.2. Caractéristiques

Pour être importé, un logo doit répondre à un certain nombre de caractéristiques :

- taille : le logo ne doit pas dépasser 1 Mb ;
- dimension: la dimension recommandée pour cette image est de 312 (largeur) x 104 (hauteur) pixels;
- format : les formats acceptés sont jpeg, gif, png, bmp, pgm et tiff.

L'utilisation d'un logo vous engage. Son contenu et son origine sont de votre entière responsabilité.

5.3. Accéder à la personnalisation du logo

Pour accéder à la page de personnalisation du logo de la boutique :

Sélectionnez le menu Paramétrage > Personnalisation > [votre Boutique].
 Par défaut, l'onglet Logo s'affiche :



2. Prenez le temps de lire les corps de règles pour les logos avant d'Importer votre image.

5.4. Intégrer le logo de la boutique sur les e-mails et sur les pages de paiement

- Dans la rubrique Personnaliser le logo boutique, cliquez sur Importer.
 La boite de dialogue Importation du logo s'affiche.
- 2. Cliquez sur le bouton Parcourir.



- taille : le logo ne doit pas dépasser 1 Mb;
- dimension: la dimension recommandée pour cette image est de 312 (largeur) x 104 (hauteur) pixels;
- format : les formats acceptés sont jpeg, gif, png, bmp, pgm et tiff.
- 3. Sélectionnez le fichier.

Le nom du fichier est affiché dans la boite de dialogue **Importation du logo**.

4. Cliquez sur Importer pour finaliser la sélection.

Un message s'affiche pour vous informer du statut de l'importation.

Une fois le téléchargement réalisé, le logo s'affiche dans l'onglet.

Le logo est automatiquement redimensionné en 104 H x 312 L et transformé en PNG.

6. LE CENTRE DE COMMUNICATION CLIENT

Le centre de communication est activé par défaut lors de la création de l'utilisateur. Il permet de visualiser les messages importants envoyés par la plateforme.

Une notification en rouge indique le nombre et la présence de nouveau(x) message(s).

Il suffit de cliquer sur le bouton **Messages** pour afficher les messages de la plateforme.



7. BASCULEMENT ENTRE SOCIÉTÉS DEPUIS LE BACK OFFICE EXPERT

Vous pouvez accéder à une ou plusieurs boutiques de sociétés différentes, si vous êtes un utilisateur multi-sociétés.

Le basculement d'une société à une autre se fait depuis le Back Office Expert. Il suffit de cliquer sur la société souhaitée pour afficher la liste.



Chaque société a sa propre configuration, ses utilisateurs et ses boutiques. Selon vos droits, vous pouvez accéder à une ou plusieurs boutiques de la société sélectionnée.

Si vous souhaitez octroyer ce type d'accès à un utilisateur, contactez l'administration des ventes.